

FORMATION CONTROLE DES POINTS D'ANCRAGE ET UTILISATION D'UN EXTRACTOMETRE

Références réglementaires

Travail en hauteur :
Articles R4323-58 à R4323-90 et R4141-15 du Code du Travail

Installation des dispositifs d'ancrage permanent :

Norme NF EN 795
Recommandations R430 R431 CNAMTS

Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Pré-requis

- Compréhension du français
- Poste à responsabilité (employeur, chef de chantier, chargé de travaux, chef d'équipe...)

Durée

7 heures

Périodicité

A définir par l'employeur

Nombre de participants

10 maximum

Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable

Equipements à mettre à disposition par le client :

- Extractomètre de l'entreprise avec sa notice
- Ligne de vie de l'entreprise avec sa notice
- Equipements nécessaires pour le travail en hauteur utilisés par le stagiaire (Harnais, échafaudage, PEMP...)
- Points d'ancrage à tester

PUBLIC VISE

Personnes devant tester les points d'ancrage d'une ligne de vie permanente au moyen d'un Extractomètre.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'utiliser en sécurité un Extractomètre, et de garantir la résistance des points d'ancrage d'une ligne de vie conformément aux préconisations du fabricant.

QUALIFICATIONS

Attestation de formation avec avis de compétence

PROGRAMME DE FORMATION

Enseignements théoriques

- Rappel de la réglementation concernant le travail en hauteur
- Equipements de protection individuelle contre les chutes
- Présentation avec sa notice de l'Extractomètre de l'entreprise
- Rappel avec sa notice, des caractéristiques des lignes de vie installées par l'entreprise
- Mise en place de procédures pour la réception des points d'ancrage conformément aux notices de l'Extractomètre et des lignes de vie
- Traçabilité des tests
- Le procès-verbal de réception des points d'ancrage
- Consignes de sécurité
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur en testant les points d'ancrage et en remplissant le procès-verbal de réception des points d'ancrage, avec traçabilité de la méthodologie.

Evaluation par le formateur

- Evaluation réalisée en continue tout au long de la formation
- Test de connaissances théoriques
- Exercices pratiques avec les équipements de travail des stagiaires

METHODES

Alternance d'apports théoriques et d'applications au travers d'exercices pratiques